



Université
de Lomé

CABINET DU PRESIDENT

==.==.==.

PERSONNE RESPONSABLE
DES MARCHES PUBLICS

-.==.==.==.==.==.

REPUBLIQUE TOGOLAISE 1
Travail-Liberté-Patrie

**FOURNITURE ET DEPLOIEMENT D'UN STUDIO DE PRODUCTION NUMERIQUE
ET ANIMATION AU PROFIT DE L'UNIVERSITE DE LOME**

Marché n° 00065/2025/ED/UL/F/BA du 11 février 2025
suivant la procédure d'entente directe (ED) autorisée par la lettre
n° 3120/MEF/DNCCP/DDCI&DAJ du 15 novembre 2024

Titulaire du marché : INWICAST SAS

PROCES-VERBAL DE RECEPTION PROVISOIRE

L'an deux mil vingt-cinq et le jeudi vingt-sept février, au Centre de Pédagogie Universitaire (CEPU) situé à l'Institut National des Sciences de l'Education (INSE) de l'Université de Lomé, une commission composée de :

Pour le compte de l'Université de Lomé (UL) :

- M. BADJO Koussowa, Membre de la Cellule de Gestion des Marchés Publics (CGMaP) ;
- M. SAGNA Koffi, Chef service sauvegarde environnementale et sociale (CSSES) au Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME) ;
- M. DOTOU-SEGLA Ayawo Apéléte, Assistant au Spécialiste en passation des marchés au CERME ;
- M. KOUAWO Candide Achille Ayayi, Directeur du Centre de Pédagogie Universitaire (CEPU) ;
- M. KLOUTSE Kokou Senyo, Informaticien à la Direction des Ressources et Supports Informatiques (DRSI) ;
- M. BRASSIER A. Patou, Représentant le Service Financier de l'Ordonnateur (SFO) et
- M. YOVO Kwassi, Rapporteur de la Commission de contrôle des marchés publics.

Pour le compte de la Direction Nationale du Contrôle Financier (DNCF) :

- M. LARBONGOU Yidane, Contrôleur Financier Délégué.

a procédé, en présence de M. SEGBETSE Yao Hervé G., représentant la société INWICAST SAS, à la réception provisoire du studio d'enregistrement vidéo Pro27 et accessoires, livrés par ladite société basée en France, dans le cadre du marché ci-dessus référencé, pour un montant DDP et hors taxes (HT) de quarante-deux mille deux cent quarante-huit (42 248)

euros, soit environ vingt-sept millions sept cent douze mille huit cent soixante-douze (27 712 872) francs CFA.

Après vérification et test, la commission déclare :

- la conformité technique du matériel livré aux cahiers de charges ;
- l'état neuf du matériel livré et
- l'état de bon fonctionnement dudit matériel.

Par conséquent, elle prononce, la réception provisoire du studio d'enregistrement vidéo Pro27 et accessoires livrés par la société INWICAST SAS, dans le cadre du marché n° 00065/2025/ED/UL/F/BA du 11 février 2025.

En foi de quoi, le présent procès-verbal de réception provisoire a été dressé pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Lomé, le 27 février 2025.

Ont signé :

Pour l'Université de Lomé



[Signature]
DOTOU SEGLA A. Apéléte



[Signature]
KOUAWO Candide Achille Ayayi



[Signature]
KLOUTSE Kokou Senyo



[Signature]
BADJO Koussowa



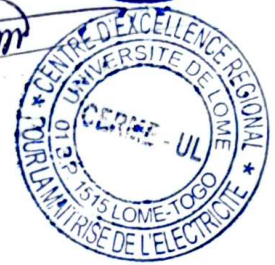
[Signature]
YOVO Kwassi Yawovi



BRASSIER A. Patou



SAGNA koffi



Pour le compte de la société INWICAST



SEGBETSE Yao Heré Godwin

Pour la Direction Nationale du Contrôle Financier (DNCF)



LARBONGOU Yidane

FOURNITURE ET DEPLOIEMENT D'UN STUDIO DE PRODUCTION NUMERIQUE ET ANIMATION AU PROFIT DE L'UNIVERSITE DE LOME

Marché n° 00065/2025/ED/UL/F/BA du 11 février 2025
suivant la procédure d'entente directe (ED) autorisée par la lettre n° 3120/MEF/DNCCP/DDCI&DAJ
du 15 novembre 2024

Titulaire du marché : INWICAST SAS

PROCES-VERBAL DE RECEPTION PROVISOIRE